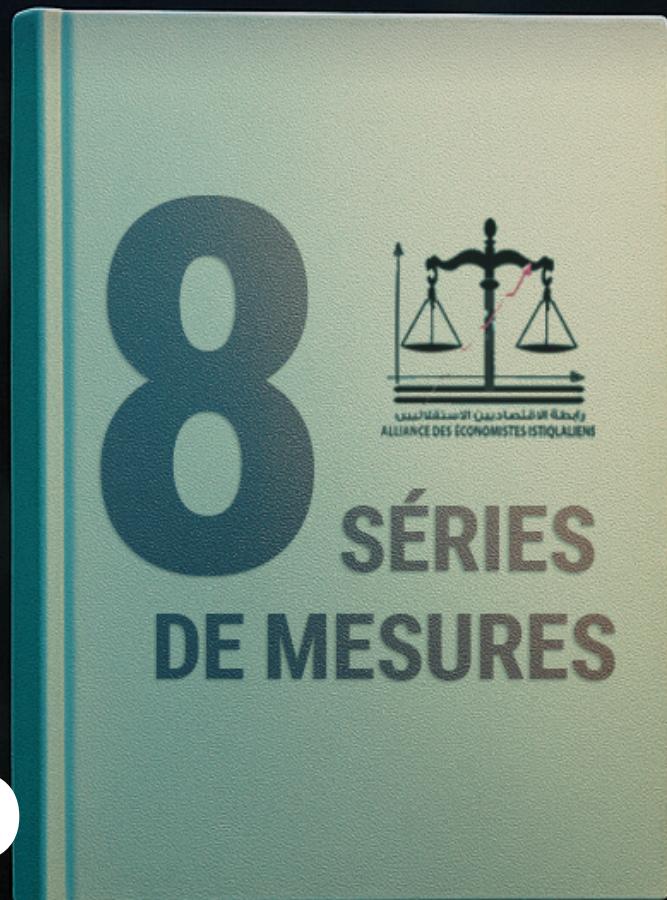


ECO BUSINESS

PME TPE STARTUP

08 SEPTEMBRE 2025

www.lodj.ma



QUAND
UNE NOTE
ÉCONOMIQUE
provoque un torrent d'insultes !

@lodjmaroc





ÉDITO D'OUVERTURE

Quand une note économique provoque un torrent d'insultes !

PLF 2026 : un budget de fin de mandat sous haute tension

L'AEI appelle à accélérer la réforme des retraites, longtemps repoussée. Quelles garanties existent pour que ce chantier, à forte sensibilité sociale, soit réellement mené à terme avant 2026 ?

Les recommandations insistent sur la souveraineté alimentaire et la reconstitution du cheptel. À quel point la dépendance aux importations reste-t-elle un risque stratégique pour le Maroc ?

Le document souligne la nécessité de rationaliser les dépenses publiques. Comment concilier cette discipline budgétaire avec les investissements massifs exigés par la Coupe du Monde 2030 ?

L'AEI plaide pour un rôle renforcé des régions dans la gestion des services publics (santé, sang, urgences, etc.). Le Maroc est-il prêt à franchir ce cap de la régionalisation avancée ?

Vous proposez de revoir le statut de l'auto-entrepreneur en doublant les seuils de chiffre d'affaires. Ne risque-t-on pas de créer une zone grise entre l'informel et l'entreprise classique ?

Le PLF 2026 intervient après plusieurs années de croissance soutenue de l'investissement public. L'AEI ne craint-elle pas un essoufflement de la capacité d'endettement de l'État ?

Les mesures fiscales recommandées visent à encourager l'épargne populaire. Pourquoi cette épargne reste-t-elle encore marginale malgré les dispositifs existants ?

Le document propose une meilleure valorisation du foncier public via des sociétés foncières régionales. Comment éviter que ces mécanismes ne deviennent de nouveaux leviers de rente ?

L'AEI insiste sur l'emploi des jeunes et des femmes, avec un élargissement des programmes Idmaj, Tahfiz et Taehil. Quelles corrections précises apporter pour qu'ils ne restent pas de simples slogans ?

Enfin, vous parlez d'un « comité indépendant » pour évaluer la soutenabilité des finances publiques. Est-ce une manière implicite de dire que le pilotage actuel manque de transparence et de rigueur ?

**ECO
BUSINESS**

LODJ



Imprimerie Arrissala

G8

SEP | 2025

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : BASMA BERRADA - SALMA LABTAR

NISRINE JAOUADI - AICHA BOUSKINE - SOUKAINA BENSAID - MAMOUNE ACHARKI

KARIMA SKOUNTI - MAMADOU BILALY COULIBALY

INSÉRSSION ARTICLES & MISE EN PAGE : MAMOUNE ACHARKI & IMAD BENBOURHIM

MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIROUN

ALIMENTATION & MISE EN PAGE : IMAD BEN BOURHIM

WEBDESIGNER / COUVERTURE : NADA DAHANE

DIRECTION DIGITALE & MEDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

L'ODJ Média – Groupe de presse Arrissala SA

Retrouver tous nos anciens numéros sur :

www.pressplus.ma



L'ODJ WEB TV - EN DIRECT

INFO & ACTUALITÉS NATIONALES ET INTERNATIONALES EN CONTINU 24H/7J

REPORTAGES, ÉMISSIONS, PODCASTS, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS..

+150.000 TÉLÉSPECTATEURS PAR MOIS | +20 ÉMISSIONS | +1000 ÉPISODES

LIVE STREAMING

lastique : recette du shampoing solide maison: Écologique, économique et naturel, le shampoing solid

www.lodj.ma - www.lodj.info - pressplus.ma [+212 666-863106](tel:+212666863106) [@lodjmaroc](https://www.instagram.com/lodjmaroc)

**REGARDEZ NOTRE CHAÎNE LIVE
ET RECEVEZ DES NOTIFICATIONS D'ALERTE INFOS**



SCAN ME!

QUAND UNE NOTE ÉCONOMIQUE PROVOQUE UN TORRENT D'INSULTES !

La publication de la note annuelle de l'Alliance des Économistes Istiqlaliens, à la veille de la présentation du PLF 2026, a bénéficié d'une large couverture dans des médias et a marqué les esprits de l'opinion publique au-delà du cercle médiatique.

Les retours, y compris ceux de nos concurrents politiques, ont unanimement salué le contenu diversifié mais cohérent de la note, son approche constructive tournée vers des propositions concrètes plutôt que des critiques faciles, ainsi que la large résonance qu'elle a trouvée dans l'opinion publique. Le momentum choisi, au premier jour de la véritable rentrée politique, a renforcé l'effet de surprise : nous étions seuls sur le terrain, et personne ne s'y attendait. En tout état de cause, nous pouvons être fiers d'avoir suscité un débat national sur des sujets d'une importance cruciale pour l'avenir de notre pays.

Il est aussi normal que certains cercles puissent comme chaque année reprocher à L'Alliance des Économistes Istiqlaliens avoir eu l'audace de sortir une note critique sur le projet de loi de finances 2026.

EDITO

Pourtant cette note n'a rien de révolutionnaire en soi : améliorer le ciblage du registre social, doubler l'allocation pour les personnes en situation de handicap, corriger l'AMO des saisonniers, une suite de propositions pour une meilleure consolidation de l'état social, la défense de la classe moyenne, la promotion de l'emploi et une meilleur intégration des PME marocaines....

Mais cette fois et à notre grande surprise, la réaction d'une certaine presse, certes très isolée, fut disproportionnée et laisse un parfum étrange. Il est évident que les différentes propositions de la note du Think Tank du parti de l'Istiqlal sont susceptibles d'être critiquées et contestées sur le fond, l'opportunité et même sur la forme. Il n'y a aucun problème en soit, cela s'appelle le débat.

**Mais sincèrement
que cela
déclenche un
torrent d'insultes
qui frôlent un
racisme régional,
réveillent des
luttes de classes
et fait ressortir
tout l'arsenal des
vieilles rancunes
contre le parti de
l'Istiqlal.**



On ne débat plus d'économie, mais de mémoire sélective : des ministres d'hier, des fantômes de scandales anciens, des milliardaires de Fès se réunissant dans des villas,

Réduire l'initiative de ses économistes de l'alliance à un torchon rédigé lors d'un dîner entre notables fassis milliardaires se réunissant dans des villas ou à une "copie des PJDistes" du Weekend est une telle stupidité qui appauvrit le débat.

Ils ont juste oublié l'arabisation par une Zaouia maçonnique et pourquoi pas de complot d'une secte d'illuminati salafistes. Le ridicule tue sauf au Maroc disait Feu Ssi Mhamed Boucetta.

On peut se demander mais quel est ce crime intellectuel qu'aurait commis l'alliance ?

La note de l'AEI a-t-elle touché des nerfs sensibles ?

Comme si, à travers ces quelques pages, des intérêts installés – politiques, financiers, peut-être même étrangers – s'étaient sentis menacés. Car soyons clairs : parler de redistribution, de solidarité nationale et de correction des inégalités, ce n'est pas neutre dans un pays où les rentes économiques veillent jalousement sur leurs priviléges.

Alors, qu'est-ce qui dérange tant ? Est-ce le timing – une rentrée politique, à l'ombre des élections de 2026 ? Est-ce le fond – un rappel que l'État social ne peut rester un slogan ? Ou bien l'idée que, derrière l'apparente technicité des mesures, l'Istiqlal n'aurait pas le droit de rappeler ses convictions ?

En tous les cas et sincèrement, pour conclure, je tiens à vous remercier.

Car, sans même le vouloir, à travers vos excès de langage et vos outrances, vous avez suscité la curiosité de nos concitoyens qui, jusque-là, n'avaient pas encore pris connaissance de nos propositions. Résultat : ils sont allés les lire, les décortiquer et en débattre. En vérité, vous nous avez offert un formidable coup de communication. Merci encore.

Une dernière chose, je ne pense pas que votre article obscène et graveleux, soit télécommandé par une quelconque officine obscure car il est trop grossier et abject.

C'est de l'ignorance et de l'incompétence ou peut être une offre de service électoraliste à venir ! Point à la ligne, sans rancunes et à bientôt chers camarades.

Post Scriptum :

Je ne vous demanderai pas un droit de réponse car je sais d'avance que vous ne me l'accordez pas ni arabe ni en Darija



PLF 2026 : UN BUDGET DE FIN DE MANDAT SOUS HAUTE TENSION

Rarement un projet de loi de finances aura cristallisé autant d'attentes que celui de 2026.

Non seulement il s'agit du dernier budget de l'actuel gouvernement, mais il intervient dans un contexte où toutes les lignes de fracture – sociales, climatiques, économiques –

convergent. Sécheresse chronique, inflation volatile, fragilité de l'emploi des jeunes et des femmes, dette publique en hausse, tensions électorales à l'horizon 2026 : le PLF 2026

apparaît comme un véritable dernier test de crédibilité pour l'Exécutif.

C'est dans ce cadre qu'intervient l'Alliance des Économistes Istiqaliens (AEI). Fidèle à sa tradition, elle publie chaque année un ensemble de recommandations pour enrichir le débat public et éclairer les décideurs. Mais cette fois-ci, l'exercice dépasse largement le rôle d'un simple think tank partisan : il prend des allures de pré-programme économique, une esquisse de ce que pourrait être la feuille de route d'un futur gouvernement.

Le document, dense et chiffré, met en avant huit séries de mesures phares : réforme des retraites, élargissement de la classe moyenne, souveraineté alimentaire, moyenne.

PLF 2026 : UN BUDGET DE FIN DE MANDAT SOUS HAUTE TENSION

régionalisation avancée, emploi, valorisation du foncier, épargne populaire et gouvernance budgétaire.

Autant de thèmes sensibles qui, loin d'être des « options », sont désormais des urgences nationales.

Un budget miroir de la société marocaine

Le PLF n'est jamais un texte neutre. C'est un miroir où se reflètent les choix de société. Ce que l'on décide de financer – ou de sacrifier – traduit une hiérarchie de valeurs. Investir dans

les retraites, c'est arbitrer en faveur de la dignité intergénérationnelle. Soutenir la souveraineté alimentaire, c'est répondre à la peur sourde de la dépendance extérieure.

Promouvoir l'épargne populaire, c'est dessiner une trajectoire de stabilité pour la classe

À travers ses propositions, l'AEI pousse le gouvernement à affiner ses priorités et à oser des réformes structurelles, même dans un contexte de fin de mandat. Elle rappelle qu'un budget

n'est pas seulement un exercice comptable : c'est une déclaration politique et morale sur la

façon dont on veut gérer ensemble un pays.

Le pari de la clarté

L'une des forces du document de l'AEI est d'aborder frontalement les tabous économiques.

La réforme des retraites, trop longtemps repoussée. L'élargissement de l'assiette fiscale, toujours ajourné au nom de la « paix sociale ». L'emploi des femmes, parent pauvre des politiques publiques. Ces sujets sont des champs de mines politiques, mais leur report perpétuel finit par coûter plus cher que leur traitement.

L'AEI prend donc un pari : celui de la clarté. Poser le diagnostic, proposer des solutions chiffrées, en assumer les implications sociales et politiques. Le ton est parfois critique, souvent pragmatique, mais toujours orienté vers une vision : un Maroc plus équitable, où l'État social n'est pas un slogan mais une architecture solide.



L'AEI APPELLE À ACCÉLÉRER LA RÉFORME DES RETRAITES, LONGTEMPS REPOUSSÉE. QUELLES GARANTIES EXISTENT POUR QUE CE CHANTIER, À FORTE SENSIBILITÉ SOCIALE, SOIT RÉELLEMENT MENÉ À TERME AVANT 2026



Contexte

La retraite au Maroc est devenue un mot qui fait peur. Peur pour les actifs, qui doutent de percevoir un jour une pension décente. Peur pour les caisses, menacées par une équation implacable : moins de cotisants, plus de retraités, et des carrières de plus en plus morcelées. Depuis vingt ans, la réforme est annoncée, reportée, édulcorée. Chaque gouvernement a promis de s'y attaquer, chaque mandat s'est heurté au mur de la sensibilité sociale. Pourtant, les chiffres sont têtus : certaines caisses seront déficitaires dès 2030 si rien n'est fait.

Le contexte est d'autant plus explosif qu'il croise deux réalités. D'un côté, l'État social est en marche : généralisation de l'AMO, aides directes, promesse d'un socle universel. De l'autre, le Maroc connaît une transition démographique rapide, avec un vieillissement accéléré et un allongement de l'espérance de vie. La bombe à retardement est donc enclenchée.

Démonstration

L'AEI insiste : 2026 doit être l'année du basculement. Trois raisons rendent cette réforme incontournable.

Financière : repousser encore, c'est augmenter mécaniquement le coût futur. Plus on tarde, plus l'ajustement sera brutal pour les générations suivantes.

Sociale : un État social amputé de la retraite est une coquille vide. Après la santé et les aides directes, laisser ce pilier en suspens minerait la crédibilité de l'ensemble.

Politique : 2026 est une fenêtre. Dernier PLF du mandat, moment où les arbitrages lourds peuvent être posés avant la bataille électorale. Ne rien faire serait perçu comme un aveu d'impuissance.

La réforme n'est plus une option, mais une urgence nationale. Le Registre Social Unifié (RSU) et la digitalisation des caisses offrent pour la première fois les outils techniques pour élargir la couverture et sécuriser le recouvrement.

Explication & Propositions (AEI)

L'Alliance ne se contente pas de sonner l'alarme : elle propose une feuille de route.

Convergence progressive des régimes : aligner progressivement assiettes, taux et règles de liquidation pour réduire les inégalités criantes entre public et privé.

Socle non contributif financé par l'impôt, garantissant un minimum vital à ceux qui n'ont pas cotisé suffisamment.

Élargissement de l'assiette : intégrer les indépendants, les saisonniers agricoles et les travailleurs précaires, avec un suivi digitalisé pour éviter les fuites.

Gouvernance rénovée : fusion partielle des caisses, pilotage pluriannuel, et transparence accrue dans la communication publique.

Pour l'AEI, la garantie que la réforme se fera avant 2026 tient moins à la volonté politique qu'à la contrainte budgétaire. Les finances publiques ne pourront plus absorber l'explosion des déficits des caisses sans compromettre l'ensemble des équilibres. Autrement dit : soit on réforme, soit le système implose.



Contexte

La retraite au Maroc est devenue un mot qui fait peur. Peur pour les actifs, qui doutent de percevoir un jour une pension décente. Peur pour les caisses, menacées par une équation implacable : moins de cotisants, plus de retraités, et des carrières de plus en plus

morcelées. Depuis vingt ans, la réforme est annoncée, reportée, édulcorée. Chaque gouvernement a promis de s'y attaquer, chaque mandat s'est heurté au mur de la sensibilité sociale. Pourtant, les chiffres sont têtus : certaines caisses seront déficitaires dès 2030 si rien n'est fait.

Le contexte est d'autant plus explosif qu'il croise deux réalités. D'un côté, l'État social est en marche : généralisation de l'AMO, aides directes, promesse d'un socle universel. De l'autre, le Maroc connaît une transition démographique rapide, avec un vieillissement accéléré et un allongement de l'espérance de vie. La bombe à retardement est donc enclenchée.



LES RECOMMANDATIONS INSISTENT SUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET LA RECONSTITUTION DU CHEPTEL. À QUEL POINT LA DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS RESTE-T-ELLE UN RISQUE STRATÉGIQUE POUR LE MAROC

**Démonstration**

L'AEI insiste : 2026 doit être l'année du basculement. Trois raisons rendent cette réforme incontournable.

Financière : repousser encore, c'est augmenter mécaniquement le coût futur. Plus on tarde, plus l'ajustement sera brutal pour les générations suivantes.

Sociale : un État social amputé de la retraite est une coquille vide. Après la santé et les aides directes, laisser ce pilier en suspens minerait la crédibilité de l'ensemble.

Politique : 2026 est une fenêtre. Dernier PLF du mandat, moment où les arbitrages lourds peuvent être posés avant la bataille électorale. Ne rien faire serait perçu comme un aveu d'impuissance.

La réforme n'est plus une option, mais une urgence nationale. Le Registre Social Unifié (RSU) et la digitalisation des caisses offrent pour la première fois les outils techniques pour élargir la couverture et sécuriser le recouvrement.

Explication & Propositions (AEI)

L'Alliance ne se contente pas de sonner l'alarme : elle propose une feuille de route. Convergence progressive des régimes : aligner progressivement assiettes, taux et règles de liquidation pour réduire les inégalités criantes entre public et privé. Socle non contributif financé par l'impôt, garantissant un minimum vital à ceux qui n'ont pas cotisé suffisamment.

Élargissement de l'assiette : intégrer les indépendants, les saisonniers agricoles et les travailleurs précaires, avec un suivi digitalisé pour éviter les fuites.

Gouvernance rénovée : fusion partielle des caisses, pilotage pluriannuel, et transparence accrue dans la communication publique.

Pour l'AEI, la garantie que la réforme se fera avant 2026 tient moins à la volonté politique qu'à la contrainte budgétaire. Les finances publiques ne pourront plus absorber l'explosion des déficits des caisses sans compromettre l'ensemble des équilibres. Autrement dit : soit on réforme, soit le système implose.



SCAN ME!

**REJOIGNEZ NOTRE CHAÎNE WHATSAPP
POUR NE RIEN RATER DE L'ACTUALITÉ !**

LE DOCUMENT SOULIGNE LA NÉCESSITÉ DE RATIONALISER LES DÉPENSES PUBLIQUES. COMMENT CONCILIER CETTE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE AVEC LES INVESTISSEMENTS MASSIFS EXIGÉS PAR LA COUPE DU MONDE 2030



Contexte

Depuis 2021, le Maroc s'est lancé dans une course à l'investissement public d'une ampleur inédite. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 180 milliards de dirhams par an en moyenne entre 2010 et 2020, puis 230 milliards en 2021-2022, et enfin 325 milliards par an entre 2023 et 2025. Jamais le pays n'avait injecté autant de capitaux dans ses infrastructures et ses services publics.

À l'horizon, la Coupe du Monde 2030 agit comme un accélérateur. Routes, stades, hôtels, mais aussi hôpitaux, écoles, réseaux numériques : le Maroc doit moderniser ses équipements pour tenir la promesse d'un événement planétaire. Mais la question surgit : comment concilier cette frénésie de dépenses avec une dette publique qui frôle déjà 70 % du PIB et une opinion publique vigilante ?



Démonstration

L'Alliance des Économistes Istiqlaliens le dit clairement : discipline budgétaire et ambition ne sont pas contradictoires, à condition de choisir intelligemment ses priorités. Le risque n'est pas de dépenser, mais de mal dépenser.

En d'autres termes, tous les projets « Coupe du Monde » ne se valent pas. Certains – comme les infrastructures de transport ferroviaire ou la modernisation numérique – auront un impact durable sur l'économie nationale, bien au-delà du tournoi. D'autres – comme la construction d'équipements ponctuels et sous-utilisés après l'événement – risquent de devenir des éléphants blancs.

La rationalisation, c'est donc mettre en place un filtre de rentabilité sociale et économique. Chaque dirham doit être justifié non pas seulement par l'urgence du Mondial, mais par son effet multiplicateur sur l'emploi, la productivité et l'équité territoriale.

Explication & Propositions (AEI)

L'AEI propose une méthode en trois temps.

Évaluation ex ante systématique : appliquer une grille claire à chaque projet (impact sur l'emploi, densité d'usage, contribution aux souverainetés, empreinte écologique).

Recours élargi aux partenariats public-privé (PPP) : partager les risques financiers, attirer le capital privé, tout en garantissant la transparence des contrats.

Préférence nationale : donner la priorité aux entreprises locales dans l'attribution des marchés, afin que l'argent investi irrigue l'économie marocaine.

Révision des dépenses fiscales et subventions : réduire les niches peu productives et réallouer ces ressources vers les projets à fort rendement socio-économique.

Comité indépendant : créer une instance chargée d'évaluer la soutenabilité et l'efficacité des investissements publics, avec publication de rapports réguliers pour renforcer la transparence.

La Coupe du Monde 2030 peut être une opportunité historique, non pas une charge insoutenable. Si les investissements sont bien ciblés et bien pilotés, ils deviendront un héritage durable pour le Maroc et non une simple parenthèse sportive.





DISPONIBLE SUR
Google Play



SCAN ME!

WEB RADIO DES MAROCAINS DU MONDE

+750.000 AUDITEURS PAR MOIS | ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIC



Contexte

Depuis la réforme constitutionnelle de 2011, la « régionalisation avancée » est présentée

comme une révolution silencieuse. Mais quatorze ans plus tard, le constat reste mitigé.

Certes, les régions disposent désormais d'assemblées élues et d'un cadre légal plus étayé, mais elles ne pèsent encore que marginalement dans la conduite des politiques publiques.

Les budgets restent faibles, les compétences limitées, et les écarts territoriaux flagrants :

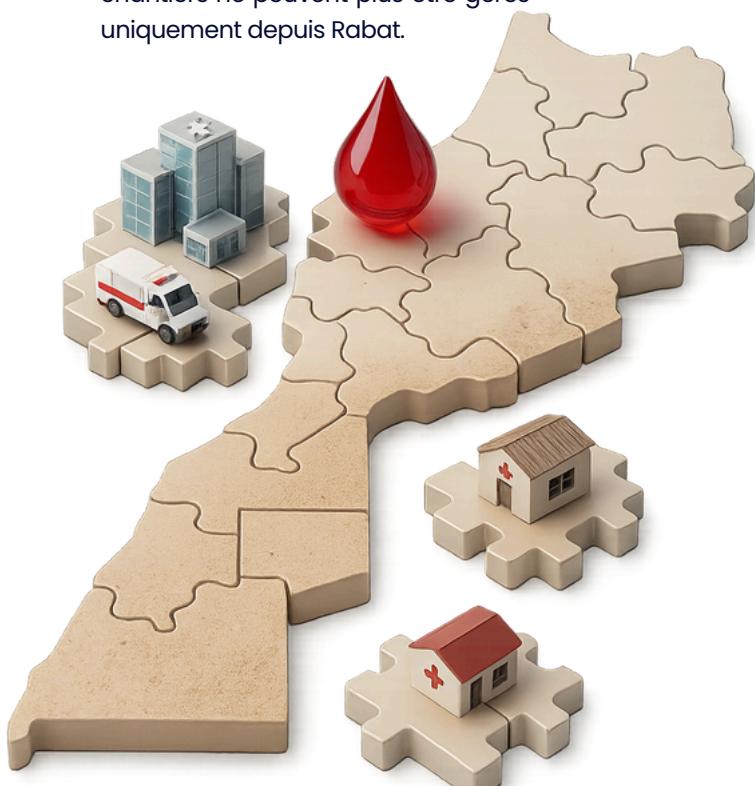
certaines zones urbaines cumulent infrastructures et services modernes, quand d'autres

villages peinent encore à disposer d'un dispensaire fonctionnel.

Dans ce contexte, l'AEI remet le sujet au cœur du débat budgétaire. Son message est

lumineux : la régionalisation n'est plus une option, mais une nécessité pour rendre effectif

l'Etat social. Santé, urgences médicales, accès au sang, développement rural : tous ces chantiers ne peuvent plus être gérés uniquement depuis Rabat.



L'AEI PLAIDE POUR UN RÔLE RENFORCÉ DES RÉGIONS DANS LA GESTION DES SERVICES PUBLICS (SANTÉ, SANG, URGENCES, ETC.). LE MAROC EST-IL PRÊT À FRANCHIR CE CAP DE LA RÉGIONALISATION AVANCÉE

**Démonstration**

Pourquoi transférer davantage de responsabilités aux régions ? Parce qu'elles connaissent mieux leurs besoins. L'exemple de la santé est frappant : les urgences à Casablanca n'ont rien à voir avec celles de Tata ou de Taza. Les premiers souffrent de saturation hospitalière, les seconds d'un désert médical. Seule une gestion décentralisée permet d'adapter les ressources et les solutions. Le cas des centres régionaux du sang, évoqué par l'AEI, illustre cette logique. Aujourd'hui centralisés, ils peinent à répondre aux besoins locaux. Placés sous la responsabilité des régions, avec un financement adossé au chiffre d'affaires des cliniques privées, ils pourraient gagner en réactivité et en proximité. Même logique pour les SAMU régionaux, les maisons de santé de proximité ou les dispositifs de télémédecine. La régionalisation avancée n'est donc pas seulement une réforme institutionnelle : c'est une réponse pragmatique aux fractures sociales et territoriales.

Explication & Propositions (AEI)

L'Alliance propose plusieurs leviers concrets :

Renforcer les ressources des régions : augmenter leur part de TVA de 32 % à 34 %, et leur donner accès à des recettes propres (péages, redevances minières, valorisation du foncier public).

Créer un Observatoire National du Développement des Territoires (OND'T) : avec antennes régionales, pour mesurer les écarts et orienter les politiques. Fonds régionaux d'investissement : dédiés aux TPE/PME locales, avec un quota de 25 % de la commande publique régionale réservé aux entreprises du territoire.

Santé et urgences régionales : financement direct des centres du sang et services médicaux d'urgence par les conseils régionaux, via une contribution sur le privé.

Participation citoyenne : renforcer le rôle des associations locales dans la conception et le suivi des politiques régionales.

En d'autres termes, l'AEI trace une ligne claire : sans régionalisation effective, l'Etat social restera centralisé et inégalitaire. Avec elle, il pourra enfin devenir une réalité palpable pour tous les Marocains, du village de montagne au quartier périurbain.

LODJ

W W W . P R E S S P L U S . M A



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA

PRESSPLUS EST LE KIOSQUE %100 DIGITAL & AUGMENTÉ DE L'ODJ
MÉDIA GROUPE DE PRESSE ARRISALA SA

MAGAZINES, HEBDOMADAIRE & QUOTIDIENS...

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC



VOUS PROPOSEZ DE REVOIR LE STATUT DE L'AUTO-ENTREPRENEUR EN DOUBLANT LES SEUILS DE CHIFFRE D'AFFAIRES. NE RISQUE-T-ON PAS DE CRÉER UNE ZONE GRISE ENTRE L'INFORMEL ET L'ENTREPRISE CLASSIQUE



Contexte

Créé en 2015, le statut d'auto-entrepreneur avait un objectif clair : permettre à des milliers de petits acteurs de l'informel de basculer vers l'économie structurée, grâce à un régime simplifié, une fiscalité allégée et des formalités réduites. Et l'opération a fonctionné : plus de 400 000 inscriptions, dont une part importante de jeunes et de femmes. Mais dix ans après, les limites apparaissent. Les plafonds fixés (200 000 DH pour les services, 500 000 DH pour le commerce et l'artisanat) se révèlent inadaptés à l'évolution des coûts et des marchés. Résultat : beaucoup d'auto-entrepreneurs plafonnent artificiellement leur activité, d'autres repassent dans l'informel pour éviter le saut brutal vers le statut de société classique. Ce blocage crée un paradoxe : un dispositif conçu pour encourager la formalisation finit par freiner la croissance des micro-entreprises. L'AEI en tire une conclusion simple : il faut adoucir la marche d'escalier entre l'auto-entrepreneur et la société, en relevant les plafonds et en organisant des passerelles.

Démonstration

Certains redoutent qu'élargir les seuils ne crée une « zone grise » où prospérerait une semi-informalité. Mais l'expérience montre que cette zone existe déjà. La vraie question n'est pas de savoir si elle va s'agrandir, mais si on donne aux acteurs un chemin pour en sortir.

Aujourd'hui, un auto-entrepreneur qui dépasse les seuils est face à un mur : TVA, comptabilité lourde, charges sociales plus élevées. Beaucoup choisissent alors de scinder artificiellement leur activité entre plusieurs comptes, ou de repasser au noir. En doublant les seuils (400 000 DH pour les services, 1 000 000 DH pour le commerce et l'industrie), on offre une rampe de progression plus réaliste et plus attractive.

Ce relèvement n'est donc pas une prime à l'informel, mais un moyen de retenir dans le circuit formel des milliers d'acteurs dynamiques. Mieux vaut une petite entreprise en croissance qui paie un impôt simplifié que trois micro-activités éclatées qui échappent à tout suivi.



Explication & Propositions (AEI)

L'AEI avance plusieurs mesures pour accompagner cette réforme :

Relèvement des seuils : 400 000 DH pour les services, 1 000 000 DH pour le commerce et l'industrie.

Retenue à la source abaissée : de 30 % à 20 %, avec une déclaration trimestrielle simplifiée.

Plafond par client relevé : de 80 000 DH à 120 000 DH, pour réduire la dépendance et limiter les montages artificiels.

Passerelles vers la société : accompagnement par les CRI (Centres Régionaux d'Investissement) pour transformer progressivement l'auto-entrepreneur en SARL ou SAS.

mérique et de l'artisanat à des financements dédiés.

Ce n'est donc pas une zone grise que l'AEI veut créer, mais un pont entre deux mondes : celui de l'informel et celui de l'entreprise structurée. Un pont sans lequel des milliers de jeunes initiatives risquent de s'enliser dans la stagnation ou de disparaître.





UNE PRÉSENCE FORTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



167,2K
FOLLOWERS



412K
FOLLOWERS



1,2M
FOLLOWERS



138K
FOLLOWERS

QUI DIT MIEUX ?

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
ET RECEVEZ NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS



Contexte

Depuis une dizaine d'années, le Maroc a fait le choix assumé de l'investissement public massif comme moteur de développement. Le pari a porté des fruits visibles : autoroutes, ports, zones industrielles, interconnexions énergétiques, infrastructures sociales. Mais cette stratégie a un coût : la dette publique s'est rapprochée du seuil symbolique des 70 % du PIB.

Dans un contexte international marqué par la hausse des taux d'intérêt et la vigilance accrue des agences de notation, la question est sensible : le Maroc peut-il continuer à investir à ce rythme sans compromettre la soutenabilité de ses finances publiques ? Le débat est d'autant plus vif que 2026 sera un budget charnière, dernier du mandat, et que les engagements liés à la Coupe du Monde 2030 s'ajoutent aux besoins sociaux pressants (santé, éducation, protection sociale).

LE PLF 2026 INTERVIENT APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE CROISSANCE SOUTENUE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC.

L'AEI NE CRAINT-ELLE PAS UN ESSOUFFLEMENT DE LA CAPACITÉ D'ENDETTEMENT DE L'ÉTAT

**Démonstration**

La réponse de l'AEI est nuancée. Oui, il existe un risque d'essoufflement si l'on poursuit une logique de dépenses sans priorisation. Mais non, la situation actuelle n'est pas alarmante en soi, car ce qui compte n'est pas tant le volume de la dette que la qualité des projets qu'elle finance. Une dette utilisée pour payer des dépenses courantes est dangereuse. Mais une dette investie dans des infrastructures créatrices de croissance, d'emplois et de recettes fiscales futures est soutenable. Le cas de Tanger Med illustre bien ce raisonnement : lourdement financé par emprunt au départ, le projet est devenu un moteur d'exportation et un hub logistique qui rapporte aujourd'hui bien plus qu'il n'a coûté. La vraie question n'est donc pas « faut-il arrêter d'emprunter ? », mais « empruntons-nous pour de bonnes raisons ? ». Dans cette perspective, le Maroc peut continuer à investir, à condition de cibler les projets qui améliorent sa compétitivité et renforcent ses souverainetés (alimentaire, énergétique, numérique).

Explication & Propositions (AEI)

L'AEI avance plusieurs recommandations pour éviter l'essoufflement : Priorisation stricte : instaurer une évaluation ex ante systématique pour classer les projets selon leur rendement socio-économique et leur impact territorial.

Recours accru aux PPP : impliquer davantage le secteur privé dans le financement et la gestion des infrastructures, afin de préserver la capacité d'endettement de l'État.

Comité indépendant : créer une instance de suivi de la soutenabilité des finances publiques, chargée de publier régulièrement des rapports pour renforcer la confiance des marchés et de l'opinion.

Élargissement de l'assiette fiscale : améliorer le recouvrement, lutter contre l'informel et intégrer de nouveaux contributeurs pour financer l'effort d'investissement.

Rationalisation des dépenses fiscales : revoir les niches et subventions peu productives pour dégager des marges de manœuvre.

En résumé, l'AEI ne prône pas une réduction brutale de l'investissement public. Elle appelle à un changement de paradigme : passer de la logique du volume à celle de la pertinence.

Investir moins, peut-être, mais surtout investir mieux, pour que chaque dirham emprunté se transforme en valeur ajoutée durable.



LES MESURES FISCALES RECOMMANDÉES VISENT À ENCOURAGER L'ÉPARGNE POPULAIRE.

POURQUOI CETTE ÉPARGNE RESTE-T-ELLE ENCORE MARGINALE MALGRÉ LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Contexte

Dans tous les pays émergents, l'épargne populaire constitue un pilier discret mais essentiel de la stabilité économique. Elle permet aux ménages de se protéger contre les aléas de la vie, d'anticiper les dépenses d'éducation ou de logement, et de participer au financement de l'investissement national. Au Maroc, ce rôle reste limité : moins d'un quart des ménages détiennent un produit d'épargne formel. La préférence culturelle pour la pierre, l'or ou la thésaurisation en liquide illustre une méfiance persistante à l'égard des circuits financiers institutionnels.

Le problème ne tient pas seulement à la culture financière. Les dispositifs existants se sont figés. Les plafonds des plans d'épargne logement, des plans d'épargne éducation ou encore des plans d'épargne entreprise n'ont pas été révisés depuis plus de dix ans, alors même que l'inflation et la hausse du coût de la vie en ont réduit la pertinence. À cela s'ajoute une fiscalité peu incitative et une communication timide des banques et des pouvoirs publics.

Démonstration

La marginalité de l'épargne populaire n'est pas une fatalité culturelle : c'est le résultat d'un système mal calibré. Quand les plafonds des produits d'épargne sont trop bas, ils perdent leur attractivité pour les classes moyennes. Quand les avantages fiscaux ne sont pas mis à jour, les ménages n'y voient pas d'intérêt. Et quand l'éducation financière est absente, les citoyens privilégiuent la liquidité immédiate à la projection long terme.

Le contraste avec d'autres pays émergents est frappant. En Turquie, au Brésil ou en Malaisie, des politiques fiscales volontaristes ont permis d'orienter massivement l'épargne domestique vers des produits de long terme, soutenant ainsi les investissements nationaux. Au Maroc, faute de réforme, l'épargne populaire reste marginale et instable, aggravant la dépendance aux financements extérieurs.

En clair, l'épargne populaire ne décolle pas parce que les incitations ne sont pas alignées avec les besoins actuels des ménages marocains.



Explication & Propositions (AEI)

L'AEI propose un plan de relance de l'épargne populaire articulé autour de plusieurs leviers : Revaloriser les plafonds : porter le Plan d'Épargne Entreprise à 1 000 000 DH, le Plan d'Épargne Logement à 600 000 DH et le Plan d'Épargne Éducation à 500 000DH.

Fiscalité incitative : augmenter l'abondement annuel des entreprises au PEE de 10 % à 15 % du revenu imposable et alléger la fiscalité sur les revenus de placements collectifs.

Éducation financière : lancer une campagne nationale de sensibilisation, en partenariat avec les banques, pour expliquer l'intérêt de l'épargne à long terme.

Inclusion sociale : activer enfin la déductibilité des frais de scolarité prévue par la loi 01-00, et l'élargir à l'enseignement primaire et secondaire pour les revenus modestes et intermédiaires.

Digitalisation : simplifier l'accès aux produits d'épargne via des applications bancaires accessibles aux jeunes et aux populations rurales.

Pour l'AEI, l'épargne populaire doit devenir un levier de transformation. Elle n'est pas seulement un instrument de sécurité pour les ménages, mais aussi une source de financement pour l'investissement productif.

Sans elle, le Maroc continuera de dépendre excessivement des capitaux étrangers. Avec elle, il peut consolider une classe moyenne plus stable et plus confiante dans l'avenir.



LE DOCUMENT PROPOSE UNE MEILLEURE VALORISATION DU FONCIER PUBLIC VIA DES SOCIÉTÉS FONCIÈRES RÉGIONALES. COMMENT ÉVITER QUE CES MÉCANISMES NE DEVIENNENT DE NOUVEAUX LEVIERS DE RENTE ?



Contexte

Le foncier public constitue l'un des patrimoines les plus importants mais aussi les plus mal exploités du Maroc. Des milliers d'hectares appartiennent à l'État ou aux collectivités, souvent sous-utilisés, mal recensés, parfois accaparés par des acteurs privés ou laissés en friche. Pourtant, ce capital dormant pourrait être un formidable levier de développement : construction de logements abordables, zones industrielles régionales, équipements collectifs.

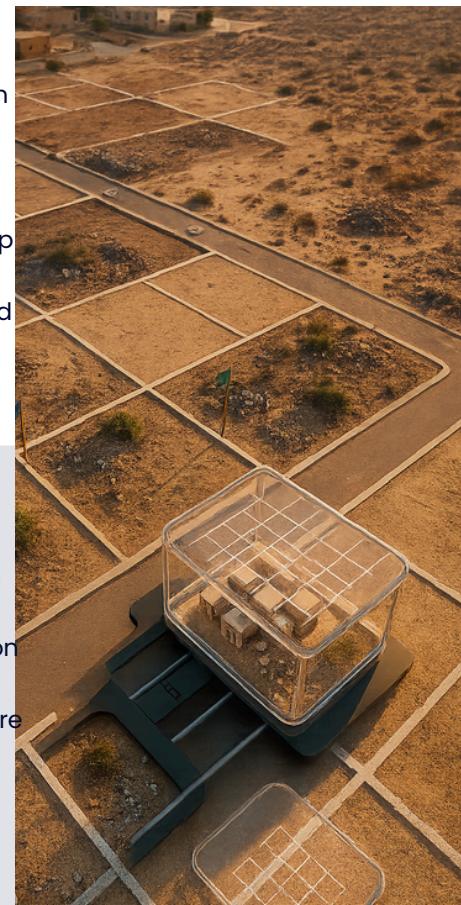
Mais l'histoire récente a montré que la gestion du foncier au Maroc est un terrain miné. Trop souvent, il a été source de spéculation, de clientélisme ou de scandales de corruption. En proposant de créer des sociétés foncières régionales pour mobiliser ces terrains, l'AEI prend donc un risque calculé : celui de donner de la valeur à un actif stratégique, tout en évitant qu'il ne soit capturé par de nouveaux réseaux de rente.

Démonstration

La valorisation du foncier n'est pas en soi un problème. Elle peut même devenir un moteur puissant d'aménagement territorial. Le danger réside dans la gouvernance. Sans transparence, les sociétés foncières risquent de reproduire les dérives connues : ventes en dessous du prix du marché, attribution opaque, captation par quelques insiders.

Or, un foncier public bien géré peut transformer un territoire. Prenons l'exemple d'une région enclavée : si son foncier est mobilisé pour créer une zone agro-industrielle, avec loyers modérés et infrastructures de base, cela attire des investisseurs, crée des emplois et génère des recettes fiscales nouvelles. À l'inverse, si ce foncier est vendu au rabais pour des projets spéculatifs, la région n'y gagne rien et perd un actif stratégique.

La question n'est donc pas « faut-il mobiliser le foncier ? », mais « comment garantir que cette mobilisation serve l'intérêt général et non des intérêts privés ? ».



Explication & Propositions (AEI)

L'AEI formule plusieurs garde-fous pour éviter que la valorisation du foncier ne se transforme en nouvelle rente : Cadastre exhaustif et public : recenser et publier la liste de tous les terrains publics disponibles, pour assurer une transparence totale.

Sociétés foncières régionales mixtes : impliquant l'État, les conseils régionaux et, pourquoi pas, des représentants de la société civile, pour éviter la capture par un seul acteur.

Affectation des revenus : réservé les recettes issues du foncier exclusivement au financement de projets structurants locaux (logements sociaux, infrastructures, zones économiques), et non aux dépenses courantes.

Cahier des charges strict : conditionner les cessions ou concessions à des objectifs mesurables en termes d'emplois créés et de valeur ajoutée locale.

Participation au capital-investissement : permettre aux régions d'investir une partie des revenus fonciers dans des fonds dédiés aux startups et PME locales, afin que la valorisation bénéficie directement au tissu économique.

En somme, l'AEI ne propose pas de transformer le foncier en une machine à cash, mais en un outil d'équité territoriale. La clé sera la gouvernance : plus elle sera transparente et participative, plus le foncier public deviendra un levier de développement plutôt qu'une rente supplémentaire.



LODj

W W W . P R E S S P L U S . M A



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA

SCAN ME



PRESSPLUS EST LE KIOSQUE %100 DIGITAL & AUGMENTÉ
DE L'ODJ MÉDIA GROUPE DE PRESSE ARRISALA SA
MAGAZINES, HEBDOMADAIRE & QUOTIDIENS...

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC

Contexte

Le marché du travail marocain présente un paradoxe cruel. Alors que le pays investit massivement dans les infrastructures et attire des industries de pointe (automobile, aéronautique, énergies renouvelables), le chômage des jeunes dépasse toujours les 30 % en milieu urbain. Plus préoccupant encore, le taux d'activité des femmes plafonne à 20 %, l'un des plus bas au monde. Ces chiffres traduisent un immense gâchis de compétences et une perte de potentiel pour l'économie nationale.

Depuis deux décennies, plusieurs programmes ont été mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle : Idmaj (subventions à l'embauche), Tahfiz (exonérations pour les nouvelles entreprises) et Taehil (formation et reconversion). Mais sur le terrain, leur impact reste limité.

Faible ciblage, lourdeurs administratives, manque de suivi et de coordination : beaucoup de bénéficiaires ne ressentent pas les effets promis. C'est pourquoi l'AEI appelle à une refonte ambitieuse de ces dispositifs.

L'AEI INSISTE SUR L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES, AVEC UN ÉLARGISSEMENT DES PROGRAMMES IDMAJ, TAHFIZ ET TAEHIL. QUELLES CORRECTIONS PRÉCISES APPORTER POUR QU'ILS NE RESTENT PAS DE SIMPLES SLOGANS ?

**Démonstration**

Les limites actuelles tiennent à trois facteurs. Premièrement, les plafonds sont trop bas.

Par exemple, Tahfiz n'exonère que 10 salariés par entreprise, ce qui décourage les PME de recruter massivement. Deuxièmement, l'offre de formation reste déconnectée des besoins réels du marché.

Des milliers de diplômés sortent chaque année avec des compétences peu demandées, tandis que les entreprises peinent à trouver des profils qualifiés dans l'industrie, la santé ou le numérique. Troisièmement, l'absence d'intermédiation efficace creuse le fossé entre candidats et employeurs : l'ANAPEC peine à jouer le rôle d'agence moderne de l'emploi.

Le résultat est une frustration croissante chez les jeunes, qui perçoivent ces programmes comme des slogans politiques sans impact concret. Pour les femmes, le problème est encore plus aigu : l'offre d'emploi ne prend pas en compte les contraintes de mobilité, de garde d'enfants et d'accès aux services sociaux.

Explication & Propositions (AEI)

L'AEI propose de transformer ces dispositifs en véritables leviers de masse.

Élargir Tahfiz : relever le plafond d'exonération à 20 salariés par entreprise et augmenter le salaire exonéré de 10 000 à 12 000 DH.

Renforcer Taehil : doubler la contribution de l'ANAPEC aux formations (de 10 000 à 20 000 DH par bénéficiaire), et ouvrir le programme aux non-diplômés via la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Relancer Idmaj : imposer un suivi obligatoire des bénéficiaires pendant deux ans, avec un contrôle renforcé pour éviter les abus des entreprises qui embauchent uniquement pour capter la subvention.

Créer une Bourse nationale de l'emploi : une plateforme numérique unique reliant ANAPEC, OFPPT et entreprises, ciblant en priorité les secteurs en tension (santé, BTP, numérique, tourisme).

Lancer des programmes d'emplois verts : plantations massives, ceintures vertes, lutte contre la pollution plastique, financés conjointement par l'État, les régions et le secteur privé.

Inclure les femmes : développer des incitations spécifiques (crédits d'impôt, services de garde subventionnés) pour encourager leur participation au marché du travail.

Avec ces corrections, les programmes ne seraient plus de simples slogans mais des vecteurs puissants de création d'emplois, capables de réduire significativement le chômage des jeunes et de libérer le potentiel économique des femmes.



ENFIN, VOUS PARLEZ D'UN « COMITÉ INDÉPENDANT » POUR ÉVALUER LA SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES. EST-CE UNE MANIÈRE IMPLICITE DE DIRE QUE LE PILOTAGE ACTUEL MANQUE DE TRANSPARENCE ET DE RIGUEUR ?

Contexte

pilotage des finances publiques marocaines repose sur un triptyque classique : le ministère de l'Économie et des Finances, le Parlement qui vote les lois de finances, et la Cour des comptes qui contrôle a posteriori. Sur le papier, ce dispositif est complet. Mais dans la pratique, il souffre de plusieurs faiblesses : débats parlementaires trop techniques pour être accessibles, évaluations souvent tardives, et une communication publique

insuffisamment pédagogique. Résultat : les citoyens ont le sentiment que les grandes orientations budgétaires leur échappent, tandis que les marchés financiers attendent davantage de visibilité et de garanties.

Dans un contexte où la dette publique approche 70 % du PIB et où les engagements sociaux s'accumulent (retraites, aides directes, santé), la question de la soutenabilité devient centrale.

C'est pour combler ce déficit de transparence et de prévisibilité que l'AEI propose la création d'un comité indépendant des finances publiques, inspiré des expériences internationales.

Démonstration

L'idée n'est pas de dessaisir le gouvernement de son rôle budgétaire. Elle est d'ajouter une couche de crédibilité et de pédagogie. Dans plusieurs pays (France, Royaume-Uni, Canada, Suède), des « fiscal councils » indépendants publient régulièrement des analyses sur la dette, le solde structurel et l'efficacité des politiques publiques. Ces institutions ne décident pas, mais elles éclairent et rendent le débat plus transparent.

Pour le Maroc, un tel comité jouerait trois rôles clés. Premièrement, vérifier si les trajectoires de dette et de déficit sont soutenables à moyen et long terme. Deuxièmement, évaluer

l'efficacité des grands investissements publics : créent-ils réellement de l'emploi, de la productivité, de la valeur ajoutée locale ? Troisièmement, informer les citoyens et les

marchés par des rapports accessibles, contribuant ainsi à renforcer la confiance dans la politique budgétaire.

Ce qui manque aujourd'hui, ce n'est pas la compétence des institutions existantes, mais la neutralité et la lisibilité. Trop souvent, les chiffres sont noyés dans un langage technocratique ou instrumentalisés dans le débat politique.



Explication & Propositions (AEI)

L'AEI propose donc la création d'un comité marocain indépendant doté de missions précises : Évaluer la soutenabilité de la dette en intégrant les passifs sociaux (retraites, AMO, aides directes) dans les projections.

Mesurer l'efficacité des investissements publics, avec des indicateurs clairs (emplois créés impact sur les inégalités, productivité).

Publier des rapports réguliers et publics, accessibles non seulement au Parlement mais aussi aux citoyens et aux médias.

Garantir l'indépendance des membres, choisis pour leur expertise économique et budgétaire, et non pour leur appartenance politique.

Servir de tiers de confiance : un outil de transparence qui ne retire rien à l'Exécutif, mais qui enrichit la qualité du débat démocratique.

En clair, ce comité serait moins une critique implicite du pilotage actuel qu'un complément nécessaire. Dans une période où chaque dirham compte, la transparence et la rigueur sont autant des impératifs économiques que des exigences démocratiques.

CONCLUSION

À travers cet entretien, Adnane Benchakroun rappelle que l'économie n'est pas qu'affaire de chiffres et de tableaux Excel. Elle est une question de choix collectifs et de lucidité politique.

Les propositions de l'Alliance des Économistes Istiqlaliens ne se veulent pas un simple catalogue technique, mais bien une boussole pour le Maroc à l'heure où le PLF 2026

cristallise toutes les attentes : dignité des retraités, souveraineté alimentaire, emploi des jeunes et des femmes, équilibre budgétaire, transparence des finances publiques.

En insistant sur la contextualisation des enjeux, la démonstration des défis et l'explication des réformes nécessaires, Benchakroun invite à un débat dépassionné mais exigeant. Son message est clair : différer les réformes coûte plus cher que de les entreprendre. Il en va non seulement de la soutenabilité des finances publiques, mais aussi de la confiance des citoyens dans l'avenir.

Cet entretien montre que l'économie peut être expliquée sans jargon, pour peu qu'on accepte de la relier à la vie quotidienne : un salaire, une pension, un panier de courses, une route régionale, un emploi pour un jeune diplômé. Autant de réalités concrètes qui composent la toile de fond d'un pays en mutation.

Le PLF 2026 sera donc bien plus qu'un texte budgétaire : il sera un test de vérité pour savoir si le Maroc choisit la voie du courage réformateur ou celle du report perpétuel.



LODj

沿途 JEUNE



www.lodj.ma



SCAN ME

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'OPINION DES JEUNES

POLITIQUE, ÉCONOMIE, SANTÉ, SPORT, CULTURE, LIFESTYLE, DIGITAL, AUTO-MOTO
ÉMISSION WEB TV, PODCASTS, REPORTAGE, CONFÉRENCES, CHRONIQUES VIDÉOS

LODj

WWW.PRESSPLUS.MA

VOTRE REGARD HEBDOMADAIRE SUR L'ÉCONOMIE



Plongez dans le monde économique avec notre hebdomadaire dédié. Ici, en lecture en ligne et en téléchargeant ce PDF, vous découvrirez une richesse d'articles, d'analyses et des brèves variées, allant des dernières informations économiques nationales et internationales. Cet hebdomadaire en format express est votre guide incontournable pour découvrir l'essentiel des brèves économiques de la semaine.



SCAN ME!

QUE VOUS UTILISIEZ VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU MÊME VOTRE PC,
PRESSPLUS VOUS APporte LE KIOSQUE DIRECTEMENT CHEZ VOUS